



KBC GROUPE

Société anonyme, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles
RPM : 0403 227 515

DIVIDENDE

L'assemblée générale du 3 mai 2012 a décidé de distribuer pour l'exercice 2011 un dividende brut de 0,01 EUR, soit :

- 0,0075 EUR après déduction du précompte mobilier (PM) de 25% par action ordinaire ;
- 0,0075 EUR après déduction du PM réduit de 21% par action avec strip VVPR (coupon 43) et après retenue d'une cotisation supplémentaire de 4% pour les détenteurs d'actions nominatives ayant opté pour la retenue de la cotisation supplémentaire ;
- 0,0079 EUR après déduction du PM réduit de 21% par action avec strip VVPR (coupon 43) pour les détenteurs d'actions nominatives n'ayant pas opté pour la retenue de la cotisation supplémentaire ;
- 0,0079 EUR après déduction du PM réduit de 21% par action avec strip VVPR (coupon 43) pour les détenteurs d'actions au porteur ou dématérialisées, qui peuvent charger ultérieurement leur établissement financier de retenir la cotisation supplémentaire.

Le dividende sera payable aux guichets de KBC Bank à partir du 14 mai 2012 (date ex-coupon : 09-05-2012, *record date* : 11-05-2012), contre remise du coupon n°43.